

Les jardins partagés sèment à tout vent

On en compte une dizaine à Strasbourg. Dans les quartiers popus ou bobos, les jardins partagés font pousser le lien social, et permettent aux habitants de se réapproprier l'espace public.



Joëlle Quintin a accompagné de nombreux projets de jardins partagés jusqu'à leur majorité - photo DNA - Laurent Réa.

C'est un joli jardin, avec ses carrés de haricots grimpants, de fèves et de courgettes, de tomates cerises, de choux, ses parcelles de plantes aromatiques, de persil, de coriandre et de menthe. Et puis il y a les fleurs, les derniers tournesols en automne, les tulipes au printemps, le soleil cette semaine et un petit air de campagne improvisée au pied des pins et des barres. Planté au milieu de la maille Éléonore à Hautepierre, le Jardin de nos rêves, c'est ainsi que les habitants l'ont baptisé, aligne les micro-parcelles (2,50 m de côté) dont 44 ont été « privatisées ». Trois carrés restent la propriété de la collectivité, ce ne sont pas les plus fournis.

Cultivé depuis 2005 par des habitants regroupés en association, ce jardin participatif est le plus ancien de l'agglomération strasbourgeoise. Une petite dizaine a depuis vu le jour à Hautepierre, Cronembourg, Schiltigheim, Bischheim, au centre-ville. « A Hautepierre, l'idée était de faire redescendre les adultes dans l'espace public », dit Joëlle Quintin, éco-conseillère chez ECO-Conseil,

l'association qui a porté le projet jusqu'à sa maturité, aux côtés de la Ville, du bailleur social et des associations de quartier. Joëlle Quintin a également pris la responsabilité de l'antenne régionale du réseau des jardins partagés en Alsace. « L'idée, c'était aussi de permettre aux habitants de se retrouver et de penser à autre chose », ajoute Pierre Raulé, le président de l'association gestionnaire du jardin. Et le succès du jardin ne se dément pas : ici, cinq familles sont sur liste d'attente. Il y en a quinze autres maille Jacqueline.

Deux logiques, l'une dans la cité l'autre dans la ville

« L'esprit est très différent de celui qu'on peut trouver dans les jardins familiaux où chacun se barricade derrière ses palissades », estime Joëlle Quintin. « Ici, poursuit-elle, les parcelles sont ouvertes entre elles et des petites haies délimitent le jardin, il n'y a pas non plus d'exclusions comme ça peut parfois se voir dans les jardins familiaux, quand ils ne sont pas gérés directement par la Ville ». Et puis, il y a les artistes qui viennent animer le calendrier, et les fêtes qui marquent les temps forts de l'année. Chaque jardin a son projet, expérimental en faveur de la biodiversité, ou son envie : créer un jardin zen ici, une pièce d'eau là.

Place Sainte-Madeleine, l'objectif était lui aussi de tisser du lien social, de se réapproprier l'espace public. Un jardin partagé y a été initié en 2008 par des habitants, en partenariat avec la Ville sur le socle d'une convention quinquennale. « Le but, c'était de changer le regard sur la ville, ne plus voir que le tram en retard et les crottes de chiens, de le faire ensemble mais aussi de lutter contre l'embourgeoisement du quartier », explique l'une des jardinières de l'Ahbak. Ici, l'association des habitants Bourse-Austerlitz-Krutenau a choisi de ne pas scinder l'espace et de l'entretenir de manière totalement communautaire. Deux ans plus tard, soigné avec attention, élevé au compost naturel produit sur place, le jardin a prospéré. Joliment, très joliment, tant et si bien que... « Je ne sais pas si nous n'avons pas nous-mêmes participé à l'embourgeoisement du quartier », s'interroge cette jeune paysagiste urbaine.

Plusieurs associations d'habitants se sont montées, l'une à La Petite France, l'autre à Neudorf, et attendent de pouvoir cultiver leur carré de verdure. Dans d'autres quartiers la Ville est à l'initiative, mais les relais sur place ont plus de mal à s'installer. Confrontée par ailleurs à des listes d'attente de plus de trois ans pour ses jardins familiaux, la municipalité réfléchit à d'autres formules intermédiaires. Le premier « potager urbain collectif » à mi-chemin entre le jardin partagé et le jardin familial devrait ainsi voir le jour au printemps à la Montagne Verte, quai de Traenheim. Un autre est à l'étude Cité de l'III. « Il s'agira probablement de parcelles de 20 à 50 m² non cloisonnées entre elles, plus grandes que celles des jardins partagés, plus petites que celles des jardins familiaux, destinées à la culture vivrière », explique Alain Diedrichs, au service des espaces verts. Si le principe de mise à disposition gracieuse des jardins partagés devrait perdurer, en raison de leur vocation d'animation, les potagers urbains collectifs seront en revanche soumis à loyer.

PASCALE REMY

A lire : Jardins partagés, Utopie, écologie, conseils pratiques, de Laurence Baudelet, Frédérique Basset et Alice Le Roy aux éd. Terre vivante, 2008.

Article Dernières Nouvelles d'Alsace – Cahier Reflets DNA – 16/10/2010